



RESSOURCES AUXICO CANADA INC.

COMMUNIQUÉ

AUXICO ANNONCE LES DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVES AUX PRINCIPAUX ACTIFS ET AU DÉPÔT DES RAPPORTS TECHNIQUES

Montréal (Québec), le 19 décembre 2023. – Ressources Auxico Canada inc. (CSE: AUAG, OTCQB: AUXIF) (« Auxico » ou « la Société ») souhaite informer ses actionnaires des priorités établies par son conseil d'administration à sa réunion du 14 décembre 2023 ainsi que des résolutions qu'il a adoptées quant au développement des principaux actifs d'Auxico et aux exigences relatives aux rapports présentés à l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») s'inscrivant dans le programme d'examen de l'information continue.

La Société se concentrera sur le développement du projet Minastyc, réalisé à Puerto Carreño, département de Vichada, en Colombie. Le 17 décembre 2023, les auteurs ont modifié leur rapport d'évaluation technique NI 43-101 sur le projet Minastyc, publié le 28 mars 2022, en fonction des commentaires de l'AMF afin de répondre aux exigences du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (le « Règlement 43-101 »). Notamment, ils ont ajouté et clarifié des renseignements dans les rubriques 1 (Résumé), 6 (Historique), 12 (Vérification des données), 23 (Terrains adjacents), 25 (Interprétation et conclusions) et 26 (Recommandations), et modifié tous les renseignements connexes des rubriques 1 à 14 et 23 à 27. La nouvelle version du rapport a été déposée sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca), sous le profil d'émetteur de la Société, et se trouve aussi sur le site Web de cette dernière (www.auxicoresources.com).

Le deuxième projet sur lequel la Société se penchera est celui de la mine El Benton, située dans la province de Ñuflo de Chávez du département de Santa Cruz, dans l'est de la Bolivie, une ancienne mine en exploitation qui servait à l'exportation de concentrés de tantale et de niobium et contient du lithium, du césium et du rubidium.

Compte tenu de la nouvelle stratégie d'entreprise adoptée et de la priorité accordée au développement de grands projets en Colombie et en Bolivie, le conseil d'administration de la Société a décidé de cesser d'attribuer du capital à la propriété aurifère-argentière Zamora de l'État mexicain du Sinaloa et au projet Massangana de la province brésilienne du Rondônia. Dans le cas de ce dernier, la Société mettra fin à son accord de coentreprise avec la Cooperativa Estanífera de Mineradores da Amazônia Legal Ltda (« CEMAL »). Par conséquent, elle souhaite retirer toute déclaration écrite liée au projet Massangana comprise dans les rapports de gestion et les analyses intermédiaires déposés durant le semestre prenant fin le 30 mai 2022 ainsi que dans sa présentation d'entreprise. La Société avise aussi les investisseurs de ne pas considérer le rapport technique NI 43-101 sur la propriété Zamora comme exact et à jour.



À la demande de l'AMF, la Société a déposé sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) le rapport géologique sur le projet d'extraction de monazite d'Obaye, en République démocratique du Congo (« RDC »), préparé en décembre 2020 pour Central America Nickel Inc. (« CAN ») par Richard Dufour, ing., qui a conclu que le projet est conforme au Règlement 43-101. Le rapport original en français est intitulé « Report des travaux de reconnaissance géologique, projet de la monazite d'Obaye – PE 71 – Territoire de Walikale, Nord-Kivu, République démocratique du Congo ». La Société est la représentante commerciale exclusive de CAN pour l'exportation de monazite (concentrés de terres rares) de la RDC. La Société atteste qu'à sa connaissance et selon les renseignements dont elle dispose, aucun nouveau renseignement matériel, scientifique ou technique ne peut rendre inexacts ou trompeuses la déclaration sur les ressources et réserves minérales ou les conclusions d'une évaluation économique préliminaire. Le rapport se trouve aussi sur le site Web de la Société (www.auxicoresources.com).

Auxico s'est vue imposer une interdiction d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt relative à ses valeurs mobilières aux termes de l'article 2 du *Règlement 11-103 sur les interdictions d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt dans plusieurs territoires*, car elle n'a pas déposé les rapports techniques aux termes du Règlement 43-101. La Société a déposé sur SEDAR+ le rapport technique corrigé sur le projet Mynastic et le rapport technique sur le projet de monazite d'Obaye. Elle restera à l'affût et continuera son travail pour se conformer aux lois sur les valeurs mobilières qui s'appliquent.

À propos de Ressources Auxico Canada inc.

RESSOURCES AUXICO CANADA INC. (« Auxico ») est une société canadienne fondée en 2014 et établie à Montréal dont les actions se négocient sur la Bourse de valeurs canadiennes (CSE) sous le symbole AUAG, et sur le marché OTCQB sous le symbole AUXIF. Elle se concentre dans l'acquisition, l'exploration et le développement de propriétés minières en Colombie, en Bolivie et en République démocratique du Congo.

Pour en savoir plus sur Auxico, visitez son site Web (www.auxicoresources.com) ou cherchez « Ressources Auxico Canada inc. » sur le site de SEDAR+ (www.sedarplus.ca).

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

« signé »

Pierre Gauthier
Président et chef de la direction,
Ressources Auxico Canada inc.
pg@auxicoresources.com
Tél. : 1 514 299-0881

« signé »

Mark Billings
Président du conseil d'administration,
Ressources Auxico Canada inc.
mb@auxicoresources.com
Tél. : 1 514 296-1641

La Bourse des valeurs canadiennes (CSE) n'a pas révisé le présent document et n'assume aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude de son contenu.



Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

La Bourse des valeurs canadiennes (CSE) n'a ni approuvé ni désapprouvé le contenu de ce communiqué. Ni elle ni son fournisseur de services de réglementation (au sens des politiques de la CSE) n'assument quelque responsabilité que ce soit quant à la pertinence ou à l'exactitude de celui-ci.

Le présent communiqué contient des « énoncés prospectifs ». Ces énoncés sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient entraîner un écart important entre les rendements, les réalisations ou les résultats réels de la Société et les rendements, réalisations ou résultats attendus exprimés ou sous-entendus dans lesdits énoncés prospectifs.

Bien que la Société croie, à la lumière de l'expérience de ses dirigeants et administrateurs, de la situation actuelle, des développements attendus et d'autres facteurs jugés appropriés, que les attentes reflétées dans les énoncés prospectifs présentés ici sont raisonnables, il ne convient pas de s'y fier indûment, car la Société ne peut donner aucune assurance quant à leur concrétisation. Employés dans ce communiqué, les mots « estimation », « projet », « conviction », « anticiper », « intention », « attente », « planifier », « prévoir », « pourrait » ou « devrait », leur pendant négatif, leurs dérivés ou des termes semblables révèlent qu'il s'agit d'un énoncé prospectif. Les énoncés et renseignements prospectifs contenus dans ce communiqué peuvent notamment porter sur les études prévues, le programme de forage et le développement des projets Minastyc, El Bento ou Monte Verde, ainsi que sur les programmes d'échantillonnage, les indications et d'autres projets miniers et prometteurs connexes, relatifs aux activités de la Société en Colombie, en Bolivie ou en République démocratique du Congo. Ces énoncés et renseignements reflètent la vision actuelle de la Société. Des risques et incertitudes pourraient causer un écart important entre les résultats réels et ceux qui sont envisagés ici.

Par leur nature même, les énoncés prospectifs sont assujettis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs qui pourraient entraîner un écart important entre les rendements, les réalisations ou les résultats réels de la Société et ceux exprimés ou sous-entendus dans lesdits énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs décrits aux présentes reflètent les attentes de la Société à la date du présent communiqué et pourraient subir des modifications après cette date. Le lecteur ne doit pas accorder une importance indue à ces déclarations ni s'y fier à une date ultérieure. La Société ne s'engage pas à mettre à jour ces énoncés prospectifs si les convictions, estimations et opinions de la direction ou d'autres facteurs étaient appelés à changer.

La Société prévient les investisseurs qu'aucun énoncé prospectif qu'elle a publié ne garantit de résultats ou de réalisations, et que les résultats réels peuvent s'écarter considérablement de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs en raison de divers facteurs de risque. Ces facteurs comprennent notamment la situation économique générale et la situation des marchés financiers. Le lecteur est invité à consulter une analyse plus approfondie de ces facteurs de risque et de leurs conséquences potentielles, dans les dossiers publics de la Société dans le SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca. À moins d'y être tenue par les lois sur les valeurs mobilières, la Société nie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de



réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.